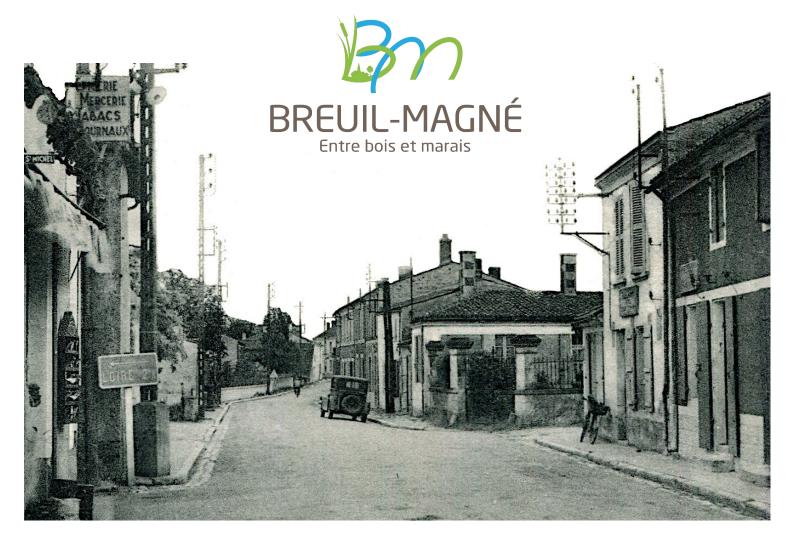
# LE BEURLIN



www.breuilmagne17.fr



breuilmagne17.fr



Magazine d'information de la commune de Breuil-Magné

Depuis l'installation de l'équipe municipale, fin mai 2020, en pleine période COVID. différentes crises se sont succédé.

Sanitaire, économique, démocratique, géopolitique. Chacun d'entre nous vit à divers degrés des difficultés liées à ces différentes crises au sein de son fover. de son travail, de son commerce, de sa

collectivité ... Nous devons faire face à une inflation galopante, à la crise du logement, aux aléas climatiques et parfois à l'individualisme! Grâce à une équipe soudée, nous tenons le cap et poursuivons la mission que vous nous avez confiée en tenant compte des besoins de la collectivité et toujours de l'intérêt général. Les années à venir seront des années de défis que nous relèverons tous ensemble.

Dans notre profession de foi, nous écrivions : "Nous souhaitons que Breuil-Magné devienne une commune engagée et responsable. C'est pourquoi il nous faut repenser notre façon de vivre, améliorer notre cadre de vie et porter des projets d'avenir". Ces défis ne seront relevés qu'avec l'implication de tous. Le travail des élus ne peut se faire sans consulter et sans échanger avec les administrés. En 2021, nous avions conduit une première expérience en porte à porte lors de la distribution des cartes de vœux. Pendant deux mois, je suis allée à la rencontre des habitants accompagnée d'autres élus. Cette année, pour garder ce contact et parce que votre est important, tout comme perception de nos différentes actions, nous organiserons des réunions de quartier. Vous retrouverez le calendrier de ces nouvelles rencontres dans le tableau page suivante. Ces moments d'échanges devront être constructifs et pourront contribuer dans un premier temps à évaluer l'action de la municipalité et l'implication des habitants. Dans une seconde partie, nous aborderons une thématique liée à chaque quartier.

Par souci de transparence et pour administrer la commune au plus près des attentes de la population, nous avons besoin de ces moments de partage et d'écoute.

commissions participatives déjà mises en place, l'accueil des nouveaux arrivants ou encore la fête communale que nous avons remise à l'honneur font partie de ces actions de proximité. Alors, nous espérons que vous serez nombreux lors de ces rencontres. Pour les sujets plus personnels, je vous incite plutôt à prendre rendez-vous en mairie.

A l'heure du mi-mandat, il nous a semblé important de faire un état des réalisations achevées, en cours ou à venir, pour lesquelles nous nous étions engagés lors des élections municipales. Nous avons donc essayé de partager dans ce bulletin municipal un bilan des trois ans écoulés. Vous y retrouverez l'essentiel de nos actions. Un de nos grands projets n'y est pas développé II s'agit des hébergements pour les seniors aux Caneteries car le modèle réalisable n'est pas encore arrêté même si les réunions de travail avec Rochefort Habitat avancent bien. Il nous faut identifier précisément les besoins locaux pour savoir si nous pouvons aller vers de l'habitat inclusif ou une résidence intergénérationnelle.

Je conclurai cet édito en ayant une tendre pensée pour Chrystelle ALLIGNÉ qui aura contribué à une bonne partie des réalisations que vous trouverez dans ce bulletin municipal.

Bonne lecture!

**Patricia FRANCOIS** Maire de Breuil-Magné Conseillère départementale





#### **NOUS CONTACTER**

Mairie de Breuil-Magné ● 1 rue de l'Église 17870 BREUIL-MAGNÉ ● 05.46.84.40.67 ● secretariat@breuilmagne17.fr





www.facebook.fr/breuilmagne17

#### **LE BEURLIN**

- Impression: IMPRIMERIE ROCHEFORTAISE IMPRIM'VERT®



Magazine d'information de la commune de Breuil-Magné.

Équipe de rédaction : Conseil municipal. Conception : Michel DÉROSIER (service Communication).

Crédit photos : mairie de Breuil-Magné (sauf mention particulière). Mars 2023.

# Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi 13h30 - 18h00

Mardi 10h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Mercredi 10h30 - 12h30

Jeudi 10h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Vendredi 13h30 - 18h00

# REUNIONS DE QUARTIER





# Calendrier 2023 - Thèmes principaux évoqués De 18h30 à 19h30, salle Culturelle de Breuil-Magné

L'Abreuvoir, La Blanchonnerie, Bonne Fontaine, les Ouillères, la Source, le Stade, ZA



Jeudi 30 mars
Antenne relais

Le Bois du Four, le Cadoret, le Grand Logis, le Petit Logis, les Talmeliers, les Vieux Fours



**Jeudi 06 avril** Réfection de voirie

Les Caneteries, la Croix, l'Église, les Forgerons, les Tisserands, les Varennes, rue du 8 mai 1945



Jeudi 04 mai
Traverse départementale

Les Beaudrits, le Brochin, route de Ciré, les Essards, les Frênes, Gauput, route de Loire, Maison Neuve, Pré Robion, S<sup>t</sup> Mur, Yvonettes



**Jeudi 08 juin**Route départementale [D5]

Beauregard, la Javire, les Joncs, coteau de Liron, route de Liron, la Longée, la Perche, les Sablières, le Péré, les Tamiselles



Jeudi 21 septembre Effacement et reprise des réseaux

Bois Rambaud, la Casse, la Grimonière



Jeudi 19 octobre
Voirie et cheminements doux

# Bilan de mi-mandat

# Cheminements piétons

La commune a engagé, dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, un programme important de sécurisation des déplacements. Chaque réfection de voirie est accompagnée d'un cheminement doux. La route de la Casse et le haut de la rue des Sablières et du Péré ont été aménagés afin de faciliter le déplacement des piétons ou des vélos. Les trottoirs de la rue du 8 mai 1945 ont été élargis pour permettre aux élèves et aux habitants de se déplacer en toute sécurité. Ces travaux ont été réalisés pour donner suite aux cheminements piétons déjà effectués devant la mairie.

Un véritable programme pluriannuel a été élaboré afin de permettre ce maillage de cheminements doux qui contribuera à améliorer notre cadre de vie.



Aménagements réalisés rue du 8 mai 1845 Élargissement des trottoirs et mise en place d'une chicane pour limiter la vitesse Cheminements piétons sécurisés

# **Grands projets**

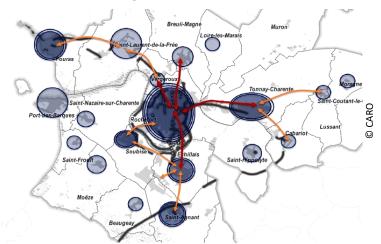
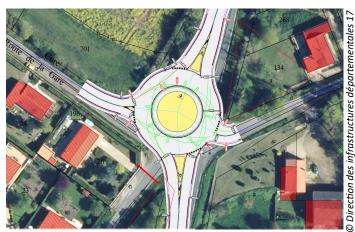


Schéma cyclable de l'agglomération Rochefort Océan En rouge, les axes prioritaires

L'aménagement de la piste cyclable Breuil-Magné / Rochefort, la traverse départementale (rues de l'Église, des Forgerons et de la Croix), le giratoire de la départementale 5 à hauteur de la route de Loire, contribueront à sécuriser tous nos déplacements. L'étude des trois dossiers est en cours avec les services du département et de l'agglomération **Rochefort Océan**.



Esquisse de l'aménagement de la traverse (RD 116-214e2)



Esquisse du giratoire sur la D5

# Rénovation des réseaux





Travaux route du Bois du Four Joanick BARRAUD, adjoint au maire, lors d'une réunion technique.

Au début de ce mandat, un programme de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable a été défini avec **Eau 17**. Des infiltrations d'eau parasites ont été constatées en raison de conduites vétustes ou

d'éboulements sur certains réseaux. Ces travaux nécessaires, qui génèrent des désagréments passagers pour les riverains, ont déjà été réalisés route de la Casse et route du Bois du Four. Eau 17 interviendra encore sur les réseaux d'eau potable ou d'assainissement dans d'autres secteurs de la commune, quartier des Sablières, au cours des mois à venir.

Concernant le réseau d'eaux pluviales de la commune, le schéma directeur est en cours d'achèvement avec les services de l'agglomération **Rochefort Océan**. Il permettra de répertorier les différentes conduites et les fossés du domaine public ou privé mais, également la rénovation d'une partie du réseau. Ce document facilitera la compréhension du fonctionnement hydraulique de Breuil-Magné et l'identification des enjeux associés en matière d'eaux pluviales.

**Transition énergétique** 

Un programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux a été élaboré en 2022. Le **Centre régional des énergies renouvelables** (Crer) nous accompagne

dans l'étude du potentiel des sites retenus afin de s'assurer de la faisabilité technique, financière et environnementale du projet.

Des revenus seront générés par l'économie de consommation sur les factures ou par la revente d'électricité, en lien avec notre engagement pour un aménagement durable de notre territoire.

Plusieurs sites de notre patrimoine bâti ont été ciblés par le Crer : les ateliers municipaux, l'école, la maison des Associations, la salle Culturelle et l'église. Cette dernière, qui n'est pas classée Monument historique, devrait être équipée dans un premier temps, des travaux de réfection de la toiture ayant déjà été engagés en 2022 suite à des infiltrations d'eau importantes. La rénovation des vitraux se poursuivra en 2023.

Réfection de la toiture de l'église

# 5. Poursuite du relampage

Le système d'éclairage du groupe scolaire avait été le premier, en 2021, à être remplacé par un dispositif plus économe en énergie, utilisant la technologie LED. Les avantages sont nombreux :

- une réduction importante de la consommation électrique,
- une meilleure qualité d'éclairage,
- des luminaires plus écologiques.

En 2022, nous avons poursuivi le remplacement des éclairages dans la salle de sport, la salle de spectacle, la bibliothèque et la maison des Associations, pour une facture d'électricité réduite de moitié. L'éclairage de la mairie et des bâtiments communaux restants sera modernisé en 2023. La modernisation de l'éclairage public suivra.



Passage canadien pour retenir les troupeaux

Parmi nos différents engagements figurait la protection des espaces naturels de notre commune recouverte à 51 % par des espaces classés Natura 2000.

Le coteau de Liron, laissé sans entretien depuis quelques années, bénéficie d'un calendrier de travaux importants. Plusieurs journées de défrichement ont été réalisées, des barrières ont été posées et des passages canadiens ont été créés. A terme, le pacage de moutons permettra d'entretenir les pentes abruptes du coteau.

Ce mode de gestion de l'espace est primordial pour la préservation des pelouses sèches. Une partie de la végétation dense sera tout de même conservée afin de protéger son écosystème.

Il ne reste plus qu'à trouver les moutons pour remplacer les tondeuses! L'appel est lancé...

### Protection et entretien des haies

La protection des haies de la commune est inscrite dans le PLU en tant que richesse patrimoniale. Elles représentent un véritable enjeu pour la biodiversité et la qualité des paysages. Elles permettent également de retenir l'eau, ressource à préserver, et d'absorber le carbone contenu dans l'air.

Certaines haies qui n'ont pas été entretenues depuis longtemps sont envahies par le lierre, les ronces et les arbres morts qui, à chaque coup de vent, représentent un danger potentiel. Leur entretien a débuté le long des chemins piétons, rue du Stade et impasse des Tamiselles, afin de permettre une reprise de la croissance et de la floraison de la végétation. En certains endroits très peu entretenus jusqu'à présent, il sera nécessaire de replanter.







Le ramassage scolaire par l'autobus pédestre a bien lieu tous les matins pour se rendre à l'école! Deux lignes ont vu le jour grâce à l'enthousiasme des enfants, des parents et des bénévoles qui se relaient en fonction de leurs disponibilités et ce quelle que soit la météo. Le premier circuit part du lotissement de la Longée, rejoint celui des Grand et Petit Logis et arrive par le chemin de Gauput. Le deuxième part du lotissement de l'Abreuvoir et arrive par la rue du Stade. Un troisième est à l'étude: départ du lotissement des Varennes, passage par celui des Frênes et enfin des Yvonnettes, pour lequel très peu de familles et accompagnateurs à ce jour se sont manifestés!

Si vous souhaitez soutenir le pédibus, que vous soyez parents ou bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître directement auprès de la mairie en précisant le ou les parcours qui sont susceptibles de vous intéresser. Le départ se fait vers 08h20 pour une arrivée à l'école à 08h40.

# **Conseil municipal des Jeunes**

Ligne des chevreuils



Nos jeunes élus installés le 08 mai 2022 se réunissent une fois par mois. Ils débattent de nombreux sujets et font des propositions constructives. Très motivés, ils s'impliquent dans la vie communale en participant aux cérémonies, aux manifestations, notamment au Téléthon et à la journée du 11 novembre réservée aux Aînés. Ils peuvent encore être rejoints par d'autres camarades qui souhaiteraient, eux aussi, s'investir dans la vie communale.

# Forfait à la cantine

En raison de la hausse du coût des denrées et de l'énergie, le prix du repas de la Cuisine Rochefort Océan n'a cessé d'augmenter. Au premier mars 2023, le prix du repas augmentera à nouveau de 30 centimes. Pour ne pas impacter de manière trop importante le budget des familles, un tarif forfaitaire mensuel a été mis en place depuis la rentrée de septembre 2022. Le paiement des factures de la cantine est lissé sur dix mois (de septembre à juin). Il permet de proposer un prix inférieur à celui facturé par la Cuisine Rochefort Océan, la différence étant absorbée par la commune qui prend déjà à sa charge les frais de personnel. En contrepartie, les absences de moins de cinq jours pour quelque raison que ce soit sont à la charge des familles. Au-delà des cinq jours ouvrés, une remise d'ordre peut être effectuée.



# 7. Création d'une aire de jeux

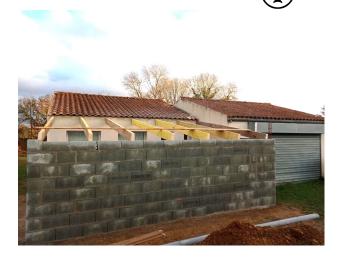


Les jeux pour enfants qui étaient installés aux Caneteries ont été déplacés dans le parc de Gauput. L'aire de loisirs a été agrandie grâce à l'achat de nouveaux jeux comme le tourniquet, le pont volant, la structure d'escalade et le toboggan pour les petits. Cet espace rassemble enfants et parents à la sortie des classes et pendant les temps libres. Des tables ont été positionnées à l'ombre des arbres pour permettre des goûters dans la joie et la bonne humeur. Il est déplorable de les retrouver gravées ou brûlées à certains endroits, en plus de nombreuses autres dégradations. Nous demandons donc aux irrespectueux de faire preuve de civisme pour le bien être des enfants et de tous!

# Travaux au parc multisports



Afin de préserver la tranquillité des riverains du lotissement de la Source, l'accès au parc multisports a été modifié. Un talus a été érigé face aux habitations. Il sera agrémenté par des plantations. Afin de permettre un accès plus direct pour les habitants de la partie nord, une ouverture a été créée par l'impasse de la Blanchonnerie. Le portail d'accès au stade a également été déplacé pour permettre aux jeunes d'utiliser le terrain d'entrainement du foot.



# Soutien aux associations

Après la crise sanitaire, la commune a maintenu son soutien aux associations au travers des subventions annuelles, de la mise à disposition des salles ou de travaux dans certains bâtiments associatifs.

Les vestiaires du **BMFC** (Breuil-magné football club) ont été isolés par la fermeture du couloir qui les relie au club house. La grille métallique qui a été posée permet également de sécuriser le local régulièrement visité!

Les locaux du **BMC** (Breuil-Magné Cyclisme) ont été agrandis par la création d'un petit garage attenant au bâtiment.

# Sentiers de randonnée

La commission participative, mise en place pour réaliser le maillage des sentiers de randonnée sur le territoire de Breuil-Magné, se lance en 2023 dans le débroussaillage de chemins à réouvrir. Des bénévoles et l'association du **BMC** s'investissent avec les élus dans ce projet.

Un autre travail consistera à rencontrer les propriétaires des parcelles privées traversées par certains sentiers afin d'obtenir les autorisations de passage par conventionnement.

Pour rejoindre cette commission vous pouvez contacter la mairie au 05.46.84.40.67.



### **Bus France Services**







Situé depuis mars 2021, place des Caneteries, le **Bus France Services** sera désormais présent à la maison des Associations, le lundi matin, suivant les dates fixées au calendrier, de 10h00 à 12h30. Vous pouvez retrouver M<sup>me</sup> **MAN** pour vos démarches administratives ou envois de documents en ligne dans le local de l'association **Arts et Loisirs**. Le calendrier est affiché en mairie.

# Logements sociaux

Début juillet 2022 a eu lieu l'inauguration des sept logements sociaux au lotissement des Frênes avec **Rochefort Habitat**. La commune poursuit sa politique en faveur du logement à loyer modéré grâce à son parc locatif communal réservé aux personnes les plus modestes. Elle demande également que dans chaque programme de lotissement certaines parcelles soient réservées aux bailleurs sociaux.



# Accueil de familles ukrainiennes



Anghelina et Artur en classe de CP

Le 12 avril 2022, la solidarité breuillaise se mobilisait à nouveau pour accueillir et héberger une famille venue d'Ukraine. **Yuliia**, **Sveta**, **Masha** et **Anghelina** se sont très vite adaptées à la vie de la commune en participant aux différentes manifestations, en intégrant l'école ou encore en travaillant dans nos services.

En juillet dernier, une autre famille breuillaise accueillait le petit Artur arrivé en France avec sa maman.

Nous remercions toutes les personnes qui leur ont ouvert leur porte et qui leur ont apporté soutien et réconfort.



# **Ressources humaines**

Ce mandat est celui des départs en retraite d'une génération d'agents et de la création de nouveaux postes.

Au service scolaire, on note depuis 2020 le départ de deux cantinières. **Sylviane MOREAU** devrait à son tour nous quitter en août 2023. Deux nouveaux agents en restauration et animation sont venus remplacer nos retraitées. La mairie a également fait appel à un service civique renouvelé chaque année.

Du côté des services techniques, un agent responsable des ateliers a été recruté en mars 2022, suite au départ d'un agent technique à la retraite. Des stagiaires viennent régulièrement renforcer l'équipe. Dernièrement, un Travailleur d'intérêt général (TIG) a pu intégrer le service quelques semaines.

Après le départ de notre secrétaire comptable pour mutation, un agent administratif a rejoint **Sylvie JOUVE**, secrétaire à l'urbanisme, qui quittera son poste à temps plein en avril 2023 pour un mi-temps en parallèle de sa retraite.

Enfin, un poste d'Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) a été créé. Récemment assermenté par le tribunal d'instance de La Rochelle, il a pris pleinement ses fonctions en ce début d'année!



# 9. Nouvelles locations communales

Dans un souci d'accompagnement de nos commerçants du centre bourg et pour maintenir son attractivité, des petits travaux d'embellissement de la place des Caneteries ont été réalisés dès le début du mandat (nettoyage des façades, pose de stores et barrières, fleurissement...). Pendant la période de fermeture liée à la COVID, la municipalité avait annulé les loyers des occupants de ses bâtiments qui avaient dû cesser leur activité.

Bientôt, avec l'aménagement de la rue des Forgerons et l'acquisition d'un terrain pour agrandir le parc de Gauput, la zone des Caneteries sera essentiellement dédiée aux piétons. La circulation des véhicules y sera fortement ralentie. Ainsi, cette place et le parc accueilleront de nombreuses manifestations au cœur d'un lieu de vie dynamique et vivant.



Afin de développer son parc locatif, la commune a mis en location annuelle le gîte communal en 2021. En septembre dernier, l'**IRTS** (Institut régional du travail social), qui louait nos salles, a installé une annexe dans un bureau de la maison des Associations.

En 2023, c'est un nouveau local commercial qui sera mis à la location. Il s'agit du local ouvert qui accueillait le primeur du marché. Des toilettes publiques aux normes PMR seront bientôt disponibles sur cette même place pour les usagers des lieux.

Suite à des anomalies, relevées par notre conseillère aux décideurs locaux, dans le bail du salon de coiffure et de l'avenant autorisant en 2012 la sous-location d'une partie du salon à une activité d'esthétique, le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de l'institut **Peau'ze Détente** qui souhaitait depuis longtemps agrandir son espace de travail

dans un local plus lumineux et aéré. Le local commercial en cours de rénovation pourra accueillir **Séverine POUPONNOT**, votre esthéticienne, début mai. Le conseil municipal a donc décidé de revenir aux termes du bail initial du salon de coiffure, sans sous-location de droit mais sans exclure l'étude d'une demande d'activité complémentaire pour laquelle il maîtriserait la rédaction de l'acte.

Face au départ inattendu et précipité de l'institut Peau'ze Détente du salon de coiffure, mardi 28 février, la municipalité s'est mobilisée pour trouver une solution de secours en attendant la fin des travaux de son futur local. Séverine, soulagée, a pu réinstaller dès le lendemain son activité dans une salle de la maison des Associations, partagée avec les membres de l'association **Arts et Loisirs** qui lui ont gentiment fait de la place.

Vous pouvez retrouver l'institut Peau'ze Détente au 20 rue des Forgerons pendant les quelques semaines à venir!



Salon de beauté, maison des Associations



Beaucoup de projets ont été évoqués dans ce bilan de mi-mandat. Certains sont toujours en cours de réalisation et devraient aboutir dans les mois à venir. Les programmes plus importants, comme celui de l'aménagement de la traverse ou celui des hébergements seniors aux Caneteries sont des dossiers sur lesquels les élus restent mobilisés que ce soit avec les services du Département ou de l'**Office public de l'habitat** de Rochefort.

L'acquisition du parc de Gauput, les cheminements piétons des rues des Vieux Fours et du Bois du Four, la réfection du sol du restaurant scolaire, le système de chauffage de l'école, la cabane des jardins partagés, les plantations, une meilleure sécurisation de notre système d'information, la révision simplifiée du PLU, l'acquisition de matériels techniques, les effacements de réseaux... sont autant de dépenses d'investissement à inscrire au budget 2023 et dans les années à venir!

Jardins partagés, chemin de Gauput

# **En bref**

# Ludothèque

Située dans la maison des Associations, la ludothèque **L'îlot Jouets** propose près de 1140 jeux et jouets référencés. **Chantal BEREAU**, la responsable, peut vous aider à choisir parmi les jeux disponibles ceux susceptibles d'intéresser votre enfant en fonction de son âge et de ses centres d'intérêt. Un lieu d'échanges, de découverte et d'amusement ouvert chaque mercredi de 14h30 à 18h00.





Créée en 1942, **Jardinot** est une association nationale de jardiniers amateurs. La commune a choisi de lui confier la gestion de ses jardins partagés.

Cette association a vocation à encourager toutes les formes de jardinage écoresponsable à travers la diffusion des techniques agroécologiques. Jardinot souhaite faire de Breuil-Magné la commune de secteur où auront lieu leurs animations à destination du public. Le 18 février dernier, Jardinot a proposé sa première animation de taille des pommiers et des poiriers du verger communal, situé chemin des Caneteries. Elle a aussi à cœur de transmettre à ses 32 000 adhérents et aux jardiniers de ses jardins collectifs le respect de la nature et de la biodiversité.

**Rappel**: chaque dimanche matin, retrouvez sur votre marché, place des Caneteries, votre pizzaiolo qui vous propose des poulets rôtis.



Votre garagiste de la zone artisanale, Bouzid HAMAMI, développe son activité et vous propose des box à louer à Breuil-Magné.

Serenity's Dog & Cat Education canine / Massage animalier Comportementalisme 06.03.59.01.77



# Kévin CHABROLLE

Conseiller Commercial Professionnels & Particuliers Pays Rochefortais 06 06 75 54 94 kevin.chabrolle@swisslife.fr

- Retraite
- Epargne
- Santé
- · Gestion Patrimoniale

« Chers Breuillais, chers voisins, je suis disponible pour vous accompagner »



# Événements 2023

# Salle Culturelle

Concert - Nicolas SAINT-LANNE - Poésia - Vendredi 07 avril à 20h30

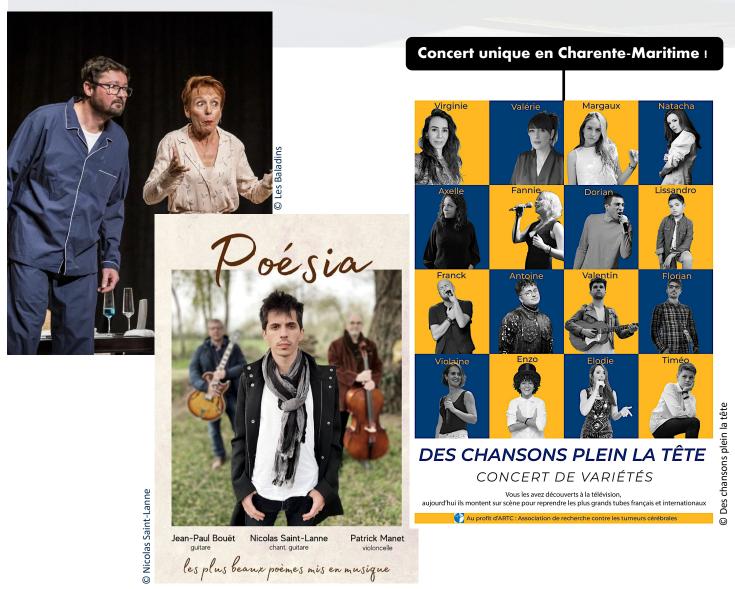
Théâtre - Les Goules Magné - Vendredi 28 avril à 20h30 / Dimanche 30 avril à 14h30

Musique - Des chansons plein la tête - Mardi 09 mai à 20h30

Théâtre - Dubôtéât - Samedi 07 octobre à 20h30

Théâtre - Les Baladins - Samedi 02 décembre à 20h30 / Dimanche 03 décembre à 14h30

Théâtre - Les Baladins - Samedi 09 décembre à 20h30 / Dimanche 10 décembre à 14h30



Le chanteur **Nicolas SAINT-LANNE**, entouré de musiciens d'exception, met en musique et interprète avec élégance des poèmes d'auteurs francophones tels que Victor Hugo, Louis Aragon, Guillaume Apollinaire...

**Des chansons plein la tête** Ils s'appellent Lissandro, Élodie, François, Timéo... Ils sont issus d'émissions musicales télévisées telles que *The Voice*, *N'oubliez pas les paroles*, *Star Academy*, *Nouvelle Star*, *la France a un incroyable talent*... Ils reprennent des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. Au profit de l'ART (Association de recherche contre les tumeurs cérébrales).

Concert - Vendredis de printemps - Vendredis 19 et 26 mai, 02, 09 et 16 juin - Place des Caneteries

Fête communale - Breuil en fête - Dimanche 09 juillet - Terrain des Vieux Fours - Avec le Baluche des complices de Mr. LARSÈNE suivi d'un feu d'artifice

Concert - Les mercredis Jazz / Une guitare dans le jardin - Mercredi 23 août - Parc de Gauput

Concert - Les allumés du parc - Vendredi 22 septembre - Parc de Gauput

Marche rose - Dimanche 01 octobre - Place des Caneteries - Pour la lutte contre le cancer du sein

Animations - LA

Animations - \top Téléthon - Samedi 02 et dimanche 03 décembre - Place des Caneteries - Pour la recherche sur les maladies génétiques

Concert - Chorale Col Canto - Église - Concert de Noël - Date à définir



À PARTIR DE 🔞 🖁 **CONCERTS GRATUITS ANIMATIONS ET CONVIVIALITE** 

#### Breuil en fête A ne pas manquer!

Le Baluche des complices de Mr LARSÈNE c'est un bal un rien "extra ordinaire" qui vous apporte un vent de douce folie, avec une scénographie de quinquette atypique, une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette soirée réenchante le bal populaire en une version débridée, qui fait la part belle au partage, à l'interaction avec le public.



L'ensemble vocal Col Canto est un chœur composé d'une quinzaine de chanteurs amateurs. Son répertoire se compose de musiques provenant de la musique de la Renaissance à nos jours.



# Gros plan sur...

# **Antenne relais Free**

Depuis plusieurs mois, la municipalité a entamé un bras de fer avec la société **Free mobile** qui souhaite installer une nouvelle antenne 5G dans la zone artisanale, sur un terrain privé à côté des ateliers municipaux.

En septembre dernier, l'opérateur déposait une requête auprès du tribunal administratif contre la commune de Breuil-Magné en raison de l'avis défavorable que nous avions donné à sa déclaration d'urbanisme. Par l'intermédiaire de nos avocats, nous avons proposé une médiation qui a été aussitôt rejetée. Pour faire accélérer le démarrage des travaux, Free a ensuite engagé une procédure en référé, imposant ainsi à la commune de s'exécuter au motif du caractère urgent d'une telle installation! Cette situation résulte de la volonté de l'État qui a souhaité favoriser le déploiement de la 5G par un assouplissement des procédures d'urbanisme, entre décembre 2018 et décembre 2022, en dépossédant les collectivités de leurs pouvoirs en matière d'aménagement de leur territoire. La commune de Breuil-Magné pourrait faire face, dans les semaines à venir, à un suréquipement matériel au mépris des enjeux de santé publique et paysagers. La mutualisation avec l'équipement existant, un pylône de téléphonie mobile étant déjà présent à 300 mètres de la zone artisanale, a été rejeté par l'opérateur qui a également ignoré le fait que Breuil-Magné ne se trouvait pas en zone blanche.

Dans ce contexte, avec le soutien des élus de la **CARO**, de la présidente du département et de la députée, plusieurs courriers ont été envoyés au ministre délégué en charge de la transition numérique pour l'alerter sur la situation. Une pétition de l'association, **CADBM**, qui se tient aux côtés de la commune dans cette affaire, a également été envoyée. La presse locale a largement relayé notre opposition à ce projet. Le dossier est actuellement entre les mains des services de la préfecture qui étudie la possibilité d'une médiation entre la commune et l'opérateur.

Nous espérons sincèrement ne pas voir pousser un jour une forêt d'antennes relais sur le territoire de la commune !

# Dans le rétro

# Visite de la Cabane de Moins





Dimanche 18 septembre 2022, les membres de l'équipe municipale, accompagnés par leurs familles et les jeunes élus, ont été accueillis à la **Cabane de Moins** par **Jérôme BUFFETEAU**, l'animateur du site. Cette sortie à vélo, à l'occasion des journées du patrimoine, s'est terminée par un pique-nique sur place après une visite commentée de deux heures. Un moment convivial au cœur d'un site exceptionnel qui fait la fierté de la commune !

# État civil 2022

#### **Naissances**

04 janvier - Lliann GABARD

10 janvier - Mathéo BACH

30 janvier - Alma TALBOT

24 février - Isaac MÈGE

13 mars - Jude BOURRET

15 avril - Neylann AUDINELLE

04 mai - Anissa BALDÉ

19 mai - Rose ASTORGA

26 mai - Lila DUBOS

15 juillet - Clémentine GODOT

18 août - Alma VALADE

30 août - Ylian PESLIN

26 septembre - Sacha BLETOUX

12 décembre - Maël EUZENAT HUART

#### **Décès**

12 janvier - Josette TANIER

26 février - Jacqueline VEILLET

22 mars - Marie LALLEMENT

25 mars - Chrystelle ALLIGNÉ

24 juin - Yves LESCAUDEY DE MANEVILLE

07 août - Juliette SCHOOJANS

09 août - Hubert CRAVALLÉE

23 septembre - Suzanne GARCIA

26 septembre - Henriette BONNET

06 octobre - Joëlle RIBIERE

10 octobre - Michel MAILLET

11novembre - Colette DÉRÉS

15 novembre - Guy FEUILLET

10 décembre - Jean-Pierre MASSÉ



# **Mariages**

20 novembre 2021- Margaux GENEAU & Benjamin BOUDINEL

10 février - Jean-Louis POISSON & Christine LEFEBVRE

25 juin - Maïlys VILLAR & Timothée PLATEVOET

06 août - Émilie TROUILLET & Arnaud FAURE

13 août - Camille GUERRY & Aurel BODEA

03 septembre - Betty LENOIR & Erwan BRUSLÉ

17 septembre - Florent MAILLARD & Marina TALUT

17 septembre - Adrien GUILLOTEAU & Marion HERBRETEAU

29 octobre - Benoît CARMONA & Gaëlle BILLET

#### **En couverture**

La rue principale en 1941. Actuelle rue des Forgerons.

La rue des Forgerons sous la neige en 2012.







# **UN SERVICE PUBLIC GRATUIT**

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- → Votre conseiller vous informe sur :
  - le chauffage et l'eau chaude sanitaire
  - l'isolation thermique, les ouvertures, la ventilation ...
  - les différents matériaux, les techniques, les installateurs
  - les économies d'énergie
  - les énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire, bois, géothermie, éolien...)
  - les aides financières, les démarches administratives
- → Vous fournit la documentation adaptée à vos besoins
- → Vous propose des animations, expositions et visites de sites

# **VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS:**

Sur rendez-vous • Tél. 05 46 82 90 12 carorenov@agglo-rochefortocean.fr

Dès janvier 2023, votre conseiller Energie vous reçoit à Espace Nature, 35 rue Audry de Puyravault - Place Colbert - Rochefort









